

## LA FINALITE DU RESEAU

Le Réseau Régional de Cancérologie (RRC) Oncobretagne a été créé en 2003 et inscrit dans le SROS 1999-2004 et le PRS « La Bretagne contre le cancer ». Il a évolué au fil du temps et des recommandations INCa, DGOS, ... déclinées en région en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le réseau ONCOBRETAGNE s'inscrit aujourd'hui dans le Projet Régional de Santé (PRS) 2012-2017 (en cours de renouvellement) et le 3ème Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) qui en découle, dans le nouveau PRS en cours d'élaboration (2018-2022) ainsi que dans le Plan Cancer 2014-2019 à partir duquel a été déclinée par l'ARS en 2015 une feuille de route avec un programme d'actions.

Les missions du réseau ONCOBRETAGNE sont également inscrites dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2015-2019, signé avec l'ARS.

**La finalité du réseau ONCOBRETAGNE est de garantir à tous les patients, par une harmonisation des pratiques, un accès égal à des soins de qualité en cancérologie, quels que soient le lieu et la structure de prise en charge.**

Ce n'est pas un réseau de soins mais un réseau d'échanges, de diffusion de connaissances et d'harmonisation des pratiques.

C'est un réseau constitué sur la base d'une fédération de professionnels impliqués dans des réseaux oncologiques territoriaux, dans des groupes techniques, dans les Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) et dans les établissements autorisés pour le traitement du cancer. Il est ouvert à toutes les associations professionnelles concernées par la cancérologie en Bretagne. Il doit être le moteur de l'assurance qualité pour l'organisation des soins en cancérologie en Bretagne.

## SES VALEURS

Les valeurs du réseau ONCOBRETAGNE sont celles de professionnels attachés :

- à l'éthique et à la déontologie dans l'exercice de leur profession,
- à la compétence,
- à la transparence des pratiques et des coûts médico-économiques,
- à l'harmonisation et l'évaluation de leurs pratiques.

## SES PRINCIPES

- ☞ **L'acceptation** de la pluridisciplinarité et de référentiels de pratiques professionnelles élaborés et validés par les membres du réseau régional :
- ☞ Dans le **respect de l'autonomie** des réseaux et/ou plateformes territoriaux, des structures et des membres du réseau régional.
  - L'adhésion au Réseau ONCOBRETAGNE est basée sur le volontariat.

- Le réseau n'a pas pour but d'organiser les soins mais de permettre que chaque structure et professionnel s'approprié les référentiels communs et/ou les principes de qualité des soins.
  - Le réseau régional ne peut prétendre interférer dans les décisions internes des différentes structures et institutions membres ou partenaires du réseau.
- ☞ Dans le **respect du champ de compétence de chacun** des professionnels de santé.
- ☞ Dans le **respect des droits des patients** tels qu'ils sont définis dans la loi du 4 mars 2002 et ses décrets d'application.
- ☞ **Et en mettant en œuvre le principe de solidarité** consistant à faire ensemble ce qu'il est difficile de faire seul.

## SES OBJECTIFS

Les objectifs du réseau ONCOBRETAGNE sont :

☞ **Pour le patient :**

- Promouvoir l'égalité des soins par l'harmonisation des pratiques diagnostiques, thérapeutiques et de surveillance grâce :
  - à l'élaboration et à la révision régulière, par les professionnels de la région, de référentiels communs de bonnes pratiques,
  - au suivi de leur application par des études d'évaluation et/ou auto-évaluation
  - Faciliter l'accès à une prise en charge pluridisciplinaire.

☞ **Pour les acteurs et les structures :**

- favoriser l'échange d'informations entre professionnels grâce aux systèmes d'informations, au Dossier Communicant en Cancérologie (DCC), à la télé médecine et au site Internet d'Oncobretagne notamment,
- assurer une veille documentaire qui répond aux besoins des membres du réseau,
- contribuer à organiser des formations qui puissent répondre aux demandes des professionnels,
- favoriser l'accès des professionnels et des patients à la recherche clinique,
- dans le cadre d'une dynamique interne d'amélioration de la qualité des soins :
  - favoriser la poursuite et le développement d'études épidémiologiques ou d'évaluations : qu'elles soient médico-économiques, de pratiques, de satisfactions ou autres,
  - développer l'échange de données concernant l'activité des établissements, de services ou des réseaux de soins afin d'avoir une meilleure connaissance des besoins régionaux en cancérologie.

## ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU MEMBRE ADHERENT

En adhérant au réseau Oncobretagne, je m'engage à respecter cette charte et adhère aux statuts qui régissent le réseau.

A ..... le .....